

## DECISION N° 2024-082

### SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LES COMMUNAUTE DE COMMUNES ADHERENTES, POUR LA COLLECTE DES CARTONS DES GROS PRODUCTEURS

**Le Président du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du  
Département de l'Eure (SDOMODE) ;**

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 30  
septembre 2020, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Ayant connaissance du courrier de Monsieur le préfet de l'Eure, annonçant la  
cessation des aides de l'état en faveur de l'ensemble des chantiers d'insertion  
dépendants de l'association PAREC - lterAction, à compter du 30 juin 2024 ;

Vu la demande des élus des collectivités adhérentes au SDOMODE en date du 17  
juillet 2024, lors de la réunion de bureau exceptionnelle, sollicitant le SDOMODE afin  
de maintenir la prestation de collecte des gros cartons jusqu'alors assurée par  
ITER'ACTION/PAREC ;

#### DECIDE

**Article 1 :** De signer les conventions de prestation de service avec les collectivités  
adhérentes du SDOMODE, pour la collecte des gros cartons des gros producteurs.

**Article 2 :** De fixer le démarrage des conventions à partir du 23 juillet 2024 jusqu'au  
31 décembre 2024, date de reprise de la compétence « collecte » par le SDOMODE.

**Article 3 :** De fixer un tarif unique de prestation à 250€ HT/tonne.

**Article 4 :** D'inscrire les dépenses relatives à l'exécution de la présente convention aux  
chapitres 011, 012, et 21.

**Article 5 :** D'inscrire les recettes relatives à l'exécution de la présente convention au  
chapitre 74.

A Bernay, le 24/07/2024  
Par délégation du Comité Syndical,

Jean Pierre DELAPORTE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à  
compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.